



# UZER INFO



**Décembre 2014**  
**Numéro 1**



## Le mot du Maire



**La communication et l'information sont indispensables et ce bulletin traduit la volonté de l'équipe municipale dans ce domaine. Il viendra en complément du site Internet de la Commune qui devrait être opérationnel dans le premier semestre de 2015.**

La réorganisation territoriale, l'évolution des lois d'urbanisme, de la fiscalité et des règles budgétaires vont avoir très prochainement des conséquences importantes pour les Communes. Les intercommunalités vont s'agrandir pour avoir plus de moyens et développer les investissements structurants pour leur territoire. Les équipements collectifs seront de plus en plus difficiles à réaliser à l'échelle d'une commune qui de toute façon n'en aura plus les moyens.

La mise en œuvre de cette politique de réforme territoriale a des conséquences sur le rôle des élus municipaux qui sont de plus en plus amenés à faire valoir les intérêts uzérois auprès des organismes intercommunaux ainsi que des services de l'état. Le Maire, les Adjointes et tous les Conseillers municipaux sont élus ou délégués dans des organismes de regroupement où ils sont actifs et écoutés.

Dans ce contexte difficile pour l'investissement local, l'action de proximité se traduit par un engagement fort des élus pour les services à la population, le soutien aux associations et une attention accrue envers les plus fragilisés. L'école et son fonctionnement sont une priorité, avec des services périscolaires de qualité et très accessibles pour les jeunes parents actifs. Les associations font l'objet de toute notre attention, les bénévoles méritent d'être encouragés.

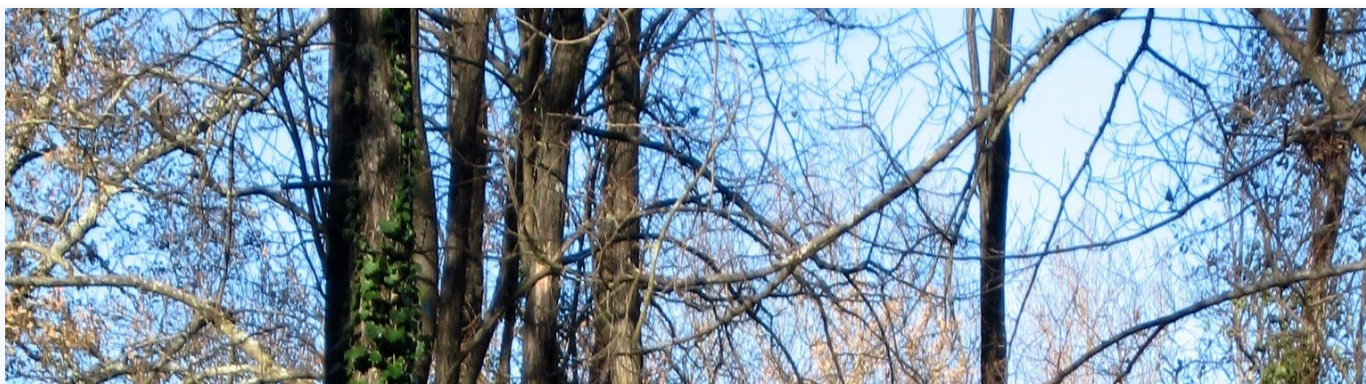
Je ne peux pas terminer sans évoquer les commerces à UZER. Ils sont indispensables par leur service de proximité et le lien social qu'ils apportent mais ils sont fragiles et leur marge de développement est réduite par la concurrence des grandes surfaces. Nous devons les soutenir, ils font maintenant partie du patrimoine communal !

**L'année qui se termine a eu ses joies et ses peines, nous nous devons d'être attentifs les uns envers les autres et je souhaite que les fêtes de fin d'année soient pour tous un moment de bonheur et de joie partagés.**

**Je vous dis à l'année prochaine et vous invite à venir partager un moment de convivialité lors des vœux municipaux le dimanche 4 janvier 2015 à la salle polyvalente.**



Le Maire  
*Jean Monnier*



Le mot du Maire	2
Sommaire	3
Le conseil municipal	4
Les commissions, les projets pour la commune	5
Premier bilan	6
Environnement	8
Ecole	10
La prévention des risques	12
Commune et intercommunalité	14
Uzer, un peu d'histoire	16
Etat civil, Zoom sur...	18
Culture	19
Les associations	20
Des champions	25
Concours photo, infos pratiques	26
Services utiles, démarches administratives	27

**UZER INFO: bulletin municipal de la commune d'Uzer.**

**Directeur de la publication:** Jean Monnier.

**Réalisation, rédaction:** Jean Monnier, commission communication, associations d'Uzer, conseillers municipaux et notre référent histoire uzéroise, Léonce Fabregoule.

**Maquette:** Françoise Gaubert.

**Impression :** ABP images services.

**Crédits photos:** Colette et Jean-Marie Lecossois, Léonce Fabregoule, les conseillers municipaux, les associations d'Uzer, At home La Bastide, château d'Uzer, CDC du Val de Ligne.

**GRAND MERCI A TOUS CEUX QUI ONT ENCOURAGÉ, CONTRIBUÉ, RELU, CORRIGÉ...**



# Sommaire

# Le conseil municipal

## LE MAIRE

Le 23 mars dernier Jean MONNIER était réélu Maire d'Uzer, avec une équipe de nouveaux conseillers désireux de travailler pour le bien-être de tous dans la commune.  
A la suite de cette élection, il était reconduit dans sa charge de 1<sup>er</sup> Vice-Président délégué à l'économie à la communauté de communes du Val de Ligne.



## LES ADJOINTS

Le 28 mars, le premier conseil municipal élisait les adjoints :  
1<sup>er</sup> adjoint : Yves AUBERT chargé de l'habitat et de l'urbanisme, et conseiller communautaire à la communauté de communes du Val de Ligne.  
2<sup>ème</sup> adjointe : Françoise GAUBERT, chargée de la vie associative, du CCAS et de la communication.



## LES DELEGATIONS

### Délégués au SEBA (Syndicat Des Eaux de la Basse Ardèche) :

Titulaire : Jean-Marie LECOSSOIS      Suppléant : Bernard PERRIER



### Délégués au SDE (Syndicat d'Electricité) :

Titulaire : Audrey BERARD      Suppléant : Gérard GERMAIN



### Délégués au SMAM pour la piscine de Lablachère :

Titulaire : Cécile WENGER      Suppléant : Denis BONNAUD



### Délégué au SIVU des inforoutes (Syndicat à Vocation Unique pour les services informatiques et les équipements des mairies et écoles) :

Jean-Pierre GOUARD

### Déléguée au Conseil d'Administration de la crèche « Les Pitchounes » de

#### LARGENTIERE :

Séverine BRUGERE



### Délégués au SIVTA : (Syndicat Intercommunal de Voirie et Travaux Annexes) :

Titulaires : Jean MONNIER et Yves AUBERT



### Délégués pour NATURA 2000 :

Titulaire : Audrey BERARD      Suppléant : Jean-Pierre GOUARD

# Les commissions

## Elles intègrent des habitants volontaires

### ASSOCIATIONS :

J. MONNIER, B. PERRIER, D. BONNAUD, F. GAUBERT, JP. GOUARD, JM. LECOSSOIS, ainsi que tous les Présidents d'associations.

### CCAS :

J. MONNIER, L. AUBERT, M. BIER, S. BRUGERE, F. GAUBERT, G. GERMAIN, JM. LECOSSOIS, J. SOUSTRE.

### COMMUNICATION :

J. MONNIER, F. GAUBERT, JP. GOUARD, JM. LECOSSOIS, S. MOMENCEAU, C. WENGER.

### ENVIRONNEMENT:

J. MONNIER, Y. AUBERT, A. BERARD, D. BONNAUD, G. GERMAIN, E. JOLY, B. PERRIER, C. WENGER.

## Les projets pour la commune

Suite aux épisodes pluvieux et aux travaux nécessités par les dégâts, le SIVTA est intervenu sur la voirie communale afin d'effectuer un état des lieux et constituer des dossiers de demandes d'aides.

Diverses autres réparations urgentes à effectuer ont reporté la réfection de la voirie au quartier le Berjoux à 2015 afin de permettre l'obtention de subventions auprès du Conseil Général.

### Les projets à court terme:

- la pose de barrières sur les trottoirs, l'éclairage solaire des passages pour piétons et le fleurissement de la traversée du village.
- la mise en place de totems signalétiques pour les commerces, la révision complète de la signalisation dans le village.

### A long terme:

**L'équipe municipale réfléchit et travaille sur plusieurs projets qui lui tiennent à cœur, pour pouvoir effectuer des demandes de subventions de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.**

- la création d'un parking supplémentaire pouvant permettre le covoiturage.
- l'aménagement de l'école.
- la création d'une salle polyvalente pouvant accueillir réunions importantes, manifestations culturelles ou autres, et pouvant être louée aux particuliers pour leurs fêtes familiales...



# Premier bilan

Les orientations choisies par la nouvelle équipe municipale en place depuis le 23 mars s'articulaient autour des grands axes suivants : le lien entre les habitants, leur bien-être, leur environnement, l'espace public, la sécurité, et un projet de salle polyvalente.  
Neuf mois seulement se sont écoulés depuis l'élection, où en sommes-nous actuellement ?

## LE LIEN

Le travail des **associations** dans ce sens est poursuivi et des subventions leur ont été attribuées afin de les aider. De nombreuses activités, rencontres et journées festives ont été organisées en 2014. Activités de loisirs et culturelles se sont alternées, avec musique, repas champêtres, gym, danse, pétanque, self-défense, théâtre, voyages etc...

La réflexion se poursuit au sujet d'un **club de jeunes**. L'association Uzer en fête souhaite rencontrer les jeunes uzérois à ce sujet.

Le **CCAS** s'est réuni pour préparer la fin de l'année, colis et repas des aînés, et en 2015 l'action sera élargie.

Le **bulletin municipal** est réalisé et distribué fin décembre 2014. Début 2015 la création du **site internet de la commune** pourra débuter. **(Contacter la mairie pour participer au projet).**

Quant à la **communication** directe avec les Uzérois, elle se poursuit. De nombreux habitants viennent s'exprimer en mairie et tous les conseillers municipaux sont à l'écoute dans les différents quartiers. Le blog du Maire (<http://agirpouruzer.hautetfort.com/>) permet de voir des informations et de réagir.



## LE BIEN ETRE

L'**école** a été l'objet d'une grande attention : les locaux repeints, la toiture revue, la cuisine refaite et dans les classes des tableaux plus grands ont été installés. De nombreux achats ont permis la mise en place des activités péri-scolaires.

Toute l'équipe a été attentive à ce point, il reste à poursuivre la **réflexion sur la circulation**, le parking et continuer les appels à la citoyenneté de tous pour protéger les enfants sur le chemin de l'école.

La **réforme des rythmes scolaires** s'applique sur la pause méridienne. Les enfants, si leurs parents le souhaitent, peuvent suivre les ateliers d'éveil entre 13H15 et 14H et la classe se termine à 16H15.





## LES ACTEURS ECONOMIQUES

du village se sont développés: Autopia, un **garage solidaire** s'est installé au rez-de-chaussée du bâtiment des commerces.

Une **pizzeria** sandwicherie « *Chez Chris* » s'est ouverte et le magasin des **Recyclarts** connaît une fréquentation et un succès grandissants.

Tous les samedis matins, le **poissonnier Dominique** est présent sur le parking des commerces, près de l'épicerie et du salon de coiffure.



## LA SECURITE

Deux **abribus** ont été construits pour permettre aux personnes de s'abriter, de s'asseoir tout en attendant le car en toute sécurité.

Les **passages pour piétons** vont être équipés de signaux lumineux (solaires) et un nouveau passage sera créé devant l'abribus à côté de l'hôtel-restaurant.

Une **signalisation** plus précise et plus efficace pour indiquer les lieux importants est en cours de réalisation.

Le conseil municipal a renouvelé sa demande d'une **déviation** au conseil général.

## ESPACE PUBLIC

L'**aire de loisirs** a été étendue sur sa partie haute.

L'éclairage a été réparé. Des toilettes sèches installées pour l'été.

L'aménagement des berges de la Lande repris au printemps 2014.

Malheureusement suite aux épisodes cévenols, les travaux seront à refaire et une réflexion est engagée avec Ardèche Claire.

Le **parking de l'église** a été entièrement regoudronné et redessiné.

Le **monument aux morts** a été nettoyé et les inscriptions repeintes par Aleth Berthet et Francis Fontaine, merci à eux.



# Environnement



## DEFINITIONS

L'**environnement** comprend l'ensemble des composants naturels de la planète Terre, comme l'air, l'eau, l'atmosphère, les roches, les végétaux, les animaux, et l'ensemble des phénomènes et interactions qui s'y déploient, c'est-à-dire tout ce qui entoure l'Homme et ses activités.

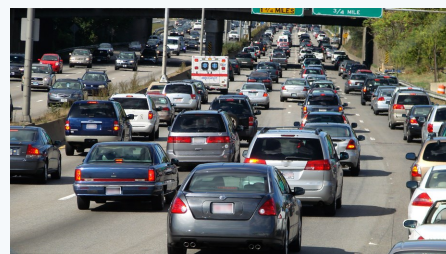
L'**idée d'une dégradation de l'environnement de la terre** par l'effet de la pollution est devenue largement majoritaire à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Plus qu'une idée, les faits démontrent que l'évolution de l'environnement est représentative d'une dégradation imputable à l'activité humaine. Le futur des générations à venir est entre nos mains.

La **notion de transition énergétique** désigne le passage du système actuel utilisant des ressources non renouvelables vers un bouquet énergétique basé principalement sur des ressources renouvelables; ce qui implique de développer des solutions de remplacement aux combustibles fossiles, qui sont des ressources limitées et non renouvelables (à l'échelle humaine).

La transition énergétique prévoit leur remplacement progressif par des sources d'énergies renouvelables pour la quasi-totalité des activités humaines (transports, industries, éclairage, chauffage, etc).

Sur le plan national, les objectifs sur la transition énergétique inscrits au projet de loi de programmation sont :

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre par un facteur de 4 d'ici 2015.
- Réduction de 50 % de la consommation d'énergie à l'horizon 2050.
- Réduction de 30 % de la consommation de combustible fossile, horizon 2030.
- Diversification du mix électrique : développement des énergies renouvelables.
- Réduction de la part nucléaire à 50 % à l'horizon 2025.



Le terme de **développement durable** apparaît pour une première fois dans un rapport de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature en 1980, cela implique un développement qui soit à la fois viable (écologiquement supportable et socialement juste) et viable (économiquement rentable et socialement juste) s'appuyant en cela sur ce qu'on appelle souvent les trois piliers du développement durable : l'économie, le social et l'environnement.

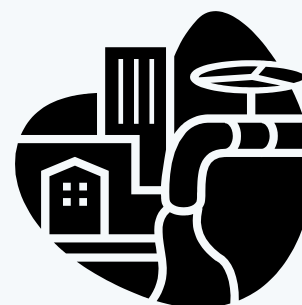


# Environnement

## A UZER

Sur notre commune, conscients de ces problématiques, les élus cherchent les priorités à mettre en place, avec, bien sûr des aides éventuelles pour les réaliser:

- **Les récentes crues** des rivières LANDE et BOUDE qui détruisent les berges et des portions de digues.
- **Le dossier concernant l'entreprise Manent** sur la pollution est suivi de près, il n'est pas concevable de laisser faire n'importe quoi même sur des terrains privés!
- **Le contrôle de l'assainissement** des quartiers non raccordés au réseau de collecte des eaux usées. A noter qu'il est constaté que des rejets d'eaux usées se font encore directement en rivière (pont des Italiens), des recherches sont en cours pour remédier à cette infraction.
- **Les incivilités** constatées de façon récurrente, comportements pris par habitude ou situations engendrées pour un confort individuel, au détriment de l'intérêt collectif.



L'ensemble des élus a conscience de tous ces problèmes, l'équipe est ouverte à toutes remarques et solutions éventuellement proposées par les Uzéroises et Uzérois.

**Il est bien sûr possible d'intervenir par contrainte, mais avant d'en arriver là, il est souhaitable de faire appel au Bon Sens et à la Bonne Volonté de chacun de nous pour...**



- ne pas laisser les animaux divaguer ou faire leurs besoins sur le domaine public.
- ne pas gêner la circulation et le passage des services de sécurité, respecter les limitations de vitesse sur les voies communales.
- ne pas gêner la circulation des piétons sur les trottoirs.
- élaguer les végétaux qui débordent sur la voie publique.
- sortir les poubelles uniquement la veille du ramassage et les rentrer le matin.



### Dans quels domaines agir à Uzer?



- **Fleurissement** du village.
- **Poursuite de la sécurisation de la RD 104** avec la pose de barrières et de poteaux le long des trottoirs.
- **Programmes d'enfouissement** des lignes électriques et téléphoniques.
- **Réduction du temps d'éclairage** entre minuit et 5 heures, qualité des ampoules.
- **Amélioration de l'isolation** et des moyens de chauffage des bâtiments municipaux.
- **Création d'un parking** de covoiturage, car il est constaté que les parkings mairie et commerces sont souvent utilisés pour cette pratique.
- **Influer sur l'amélioration des bâtiments inesthétiques au centre du village.**



# Ecole



## LA RENTREE 2014

L'école d'Uzer fait partie d'un regroupement pédagogique avec la commune de Balazuc. Le choix de ce regroupement a été fait à l'époque par l'équipe en place car, faute d'effectifs, l'école aurait alors fermé ses portes. Ce regroupement, malgré la contrainte du transport pour quelques élèves (8 enfants d'Uzer et 6 de Balazuc cette année), permet à la commune d'Uzer de conserver une école ouverte, la vie, le lien et l'activité qui en découlent. Il permet également d'éviter que tous les élèves d'Uzer soient déplacés sur une autre commune, comme c'est le cas dans plusieurs localités à proximité.

A ce jour, la classe d'Uzer accueille 9 élèves de petite section de maternelle, 3 de moyenne section, 4 de grande section, 4 élèves en CP et 4 en CE1. **Au total 24 élèves.**

4 élèves de CE1 dont 1 d'Uzer sont accueillis à Balazuc afin de maintenir un bon effectif équilibré dans les deux communes, avec de meilleures conditions de travail pour les enfants.

Les enseignants ont déterminé leur programmation ensemble et utilisent les mêmes manuels scolaires.

**Les horaires de classe à Uzer :** 9H-12H et 14H-16H15 les lundi, mardi, jeudi et vendredi. 9H-12H le mercredi.

**Au total, 23 enfants sont scolarisés à Balazuc, dont 8 d'Uzer.**

A Balazuc: le cirque est le fil rouge des apprentissages cette année.

A Uzer: musique au 2ème semestre, promenades à pied-découverte et dessin.



## ENSEIGNANTS - PERSONNELS

L'enseignant en poste cette année est Monsieur Philippe HONNORE, pour 75%. Madame Véronique HILAIRE assure le complément tous les vendredis et un mercredi sur 4.

Le personnel municipal : Mme Christine DEBARD, ATSEM, aide les enseignants. Mme Nassera NAJI est affectée à la garderie, à la cantine, et à la sieste des petits. Mme Naziha HALLAHOUM accompagne les enfants pendant le transport scolaire et vient en renfort à la cantine.

## LES SERVICES

Une garderie gratuite est proposée dès 8H le matin, et ensuite le soir jusqu'à 18H. Les enfants peuvent déjeuner à la cantine, entre 12h et 13H15, pour la somme de 3,5 € (1,75€ pour le 2ème enfant inscrit).

## LES ACTIVITES PERI-SCOLAIRES

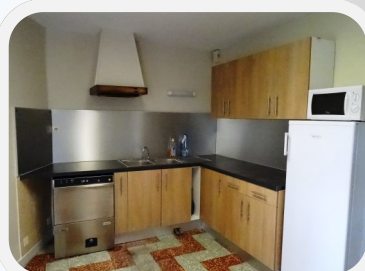
Cette année, suite à la réforme des rythmes scolaires qui a pour but d'alléger la journée de l'enfant, une plage horaire est consacrée à des activités d'éveil, de 13H15 à 14H. Les élèves de petite section font la sieste aux mêmes horaires.

Au 1er trimestre, une activité par jour: basketball, activités manuelles, initiation au théâtre et jeux en commun. Ces activités sont gratuites et non obligatoires, les parents peuvent garder les enfants à la maison s'ils le souhaitent entre 13H15 et 14H.

Dans le cadre de cette même réforme, la classe se termine à 16H15.



## AMENAGEMENTS ET ACHATS DE LA MAIRIE



### Pendant l'été des travaux ont été effectués à l'école :

- révision de la toiture, de l'étanchéité.
- installation d'une nouvelle cuisine montée par Bernard Perrier, Yves Aubert, Jean-Pierre Vidal l'employé communal, avec la participation de Gérard Germain et Jean-Marie Lecossois.
- peinture des salles d'accueil (cantine et garderie).
- installation de tableaux supplémentaires et aménagements dans les classes, réalisés par l'employé communal.

**Des achats ont été nécessaires:** achat de jouets pour la garderie, de matériel pour la cantine, de matériel pour les activités péri-scolaires.

## LE SOU DES ECOLES

### La réunion du 6 novembre a permis l'élection du bureau:

- président: Stéphane BERARD
- secrétaire: Sylvie DANIEL
- trésorière: Elodie BOYER

### Les activités prévues pour l'année:

- la fête de Noël, le samedi 13 décembre 2014, après-midi à la salle polyvalente d'Uzer. La marche des luminions commencera à 17h30 .
- le carnaval.
- la fête des écoles qui aura lieu en 2015 à UZER.



# La prévention des risques :

## OBLIGATIONS DU MAIRE

En vertu de ses pouvoirs de police, le Maire a l'obligation de

- « *prévenir, par des précautions convenables, et de faire cesser, par la distribution des secours nécessaires, [...] les incendies, les inondations, les ruptures de digues, les éboulements de terre ou de rochers, les avalanches ou autres accidents naturels, [...]*
- *pourvoir d'urgence à toutes les mesures d'assistance et de secours et, s'il y a lieu, de provoquer l'intervention de l'administration supérieure* » (Art. L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales).



Au regard

- du code général des collectivités territoriales,
  - du code de l'urbanisme et du Code de l'environnement,
- le Maire est tenu légalement d'adopter des politiques destinées à réduire les risques, se traduisant par des actions de prévention, de précaution et de protection des personnes et des biens.



**La protection des personnes et des biens** est une priorité pour tous les responsables et plus particulièrement les élus qui doivent anticiper les situations, gérer les événements lorsqu'ils se produisent et apporter secours et soutien aux personnes concernées.



**Les activités humaines peuvent également engendrer des situations dramatiques pour les personnes: incendies, accidents de toutes natures etc...**

L'action des différents intervenants en matière de prévention des risques ne peut pas remplacer la vigilance de chacun pour sa propre sécurité et par solidarité pour celle des autres et plus particulièrement envers les personnes les plus fragiles. Je pense par exemple à la canicule de l'été 2003 et aux personnes âgées.

**Service Protection Civile Préfecture Ardèche: 02 31 39 30 64**

Vigilance crue—vigilance météo—risques sanitaires—risques technologiques— autres risques—conseils de comportement.

# un devoir du Maire

## INTEMPERIES

Le département de l'Ardèche, comme la plupart des départements du sud-est de la France, est affecté régulièrement par de fortes pluies accompagnées de vents violents, dites « épisodes cévenols ».

Notre commune n'échappe pas à ce phénomène qui se renouvelle pratiquement tous les ans avec des effets identiques plus ou moins accentués. Les Conseillers municipaux et plus spécialement le Maire et les Adjointes sont informés par la Préfecture des alertes et sont sensibilisés, suivant l'évènement, aux mesures à prendre pour informer les populations à risque.

**Pour faire face aux situations, les élus sont en mesure de répondre rapidement aux demandes des services de secours pour trouver des solutions aux problèmes de logistique et plus particulièrement d'hébergement. Cela a été le cas récemment dans la nuit du 19 au 20 septembre où un groupe de campeurs a été accueilli à la salle polyvalente.**

## CATASTROPHE NATURELLE

En ce qui concerne les dégâts aux infrastructures publiques et aux biens privés, la Mairie procède à un recensement et, si les conditions sont réunies, transmet à la Préfecture une demande de classement pour obtenir un arrêté de catastrophe naturelle qui permet le remboursement par les assurances.

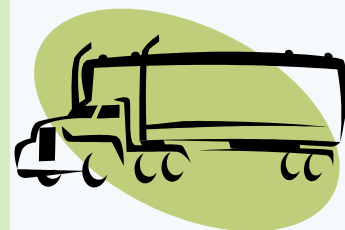
**Suite aux demandes déposées par la mairie, par arrêté préfectoral du 4/11/2014, l'état de catastrophe naturelle a été reconnu pour les inondations et coulées de boue du 18 au 20 septembre et du 13 au 14 octobre. Nous sommes en attente pour les intempéries du 3 au 4 novembre.**



## DEVIATION

Les **intempéries** ne sont pas les seuls risques encourus, notre commune est également concernée par une **très grande circulation sur la RD 104** avec de nombreux poids lourds et transports en commun qui peuvent être à l'origine de très graves accidents.

La mise en sécurité des infrastructures routières est une priorité pour la sécurité des Uzérois ainsi qu'une action permanente pour rappeler aux responsables que la déviation doit être réalisée dans les meilleurs délais; le Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité à ce sujet.



Jean Monnier

## L'INTERCOMMUNALITE, POURQUOI FAIRE?

« L'intercommunalité permet aux communes de se regrouper au sein d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). C'est un remède à l'émiettement communal et un instrument de l'organisation rationnelle des territoires. En effet, la France compte plus de 36700 communes, ce qui représente 40 % de l'ensemble des communes de l'Union européenne à 27. L'intercommunalité favorise aussi le développement économique local et la relance de la politique d'aménagement du territoire. C'est une réponse pragmatique aux problèmes de gestion que rencontre l'ensemble des élus municipaux ».



## L'AVENIR

Au fil des années les lois sur l'intercommunalité se sont succédées avec pour objectif une réorganisation du territoire pour favoriser les investissements structurants et une meilleure gestion des moyens. Des lois importantes sont actuellement en débat. Il est probable qu'à terme la commune restera une circonscription d'élection pour faire fonctionner la démocratie mais que l'investissement et les services publics seront transférés à la communauté de Communes ou « Nouvelle Commune ». Cela ne se fera pas sans concertation mais néanmoins avec une limite imposée par la suppression des moyens mis à disposition, qu'il s'agisse de services, de dotations budgétaires de fonctionnement ou de subventions pour l'investissement.

L'évolution des règles d'urbanisme et le désengagement de l'état pour l'instruction des autorisations et des permis est un exemple pour notre commune car, à partir de 2017, les services de l'état n'instruiront plus les permis de construire et autres autorisations. Faute de moyens locaux, nous serons obligés d'adhérer à une organisation intercommunale (Quid du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal?). En matière de personnel, les communautés de communes ont obligation de présenter un schéma de mutualisation et il est envisagé que la DGF (Dotation Générale de Fonctionnement) soit versée directement à la communauté de communes.

## LES SUBVENTIONS?



Il devient pratiquement impossible aux communes d'obtenir des subventions, les règles d'attribution prévoyant que pour être subventionnés les projets doivent être portés par une ou même plusieurs communautés de communes avec la mise en œuvre de plans locaux tel que le Plan Local d'Habitat (PLH). Le PLH concerne les communautés de communes de BEAUME DROBIE et VAL DE LIGNE et il conditionnera l'obtention de subventions pour l'amélioration des logements. Pour les subventions aux commerçants et artisans, 4 communautés de communes se sont regroupées dans une Opération Collective pour obtenir des subventions.

## EN CONCLUSION

Je pense pouvoir affirmer que le mandat électoral en cours est certainement le dernier ou un des derniers avant des changements significatifs dans la gestion communale avec des transferts importants vers l'intercommunalité.

Jean Monnier

# intercommunalité

## UZER ET LE VAL DE LIGNE

- Elaborer des projets communs d'aménagement du territoire (PLH), de développement économique (zone artisanale et commerciale), fait partie des attributions originelles de la communauté de communes.
- Au delà de celles-ci, pour mieux répondre aux besoins du territoire et de sa population, le Val de Ligne s'est investi dans la création d'une maison médicale à Largentière.
- Des compétences ont été transférées par les communes à la communauté de communes: la collecte et le traitement des ordures ménagères, la petite enfance, (crèche et relais assistance maternelle), le tourisme (office intercommunal du tourisme).

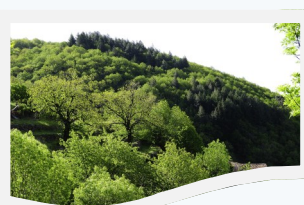


**La mutualisation des moyens permet ainsi de meilleures prestations et des services plus efficaces à un moindre coût.**

**Dans le cadre des compétences transférées c'est la communauté de communes qui assure les dépenses en lieu et place des communes .**

**Le Maire et le 1er adjoint d'Uzer siègent au conseil communautaire.**

**Jean Monnier est Vice-Président en charge du développement économique du Val de Ligne.**



Communauté de communes du Val de Ligne  
11 communes , 6335 habitants  
Président, Robert VIELFAURE, Maire de ROCHER

36 avenue de la République  
BP 37 - 07110 LARGENTIERE  
Tel : 04.75.89.28.35

[secretariat@cc-valdeligne.fr](mailto:secretariat@cc-valdeligne.fr)  
<http://www.cc-valdeligne.fr/>

Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi  
de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30

# Uzer: un peu d'histoire

## LES ORIGINES D'UZER

La «**Notice sur Uzer**» d'Albin Mazon, éditée en 1894 et complétée par Léonce Fabregoule en 1988, nous donne d'intéressantes informations sur notre village.

Uzer est désigné dans les vieilles chartes sous le nom de *locus* ou *parocchia de Uzeriis*, pour d'autres *Uzernis*, *Uzerium*. Son origine paraît être celtique et dans le dialecte gallois voudrait dire "habitation, demeure près d'une source". Or Uzer était alimenté par deux sources abondantes qui sourdent sur les bords de la Lande à l'est du village et au sud, vis à vis des jardins du château.

Une autre interprétation de l'origine du mot Uzer se trouve dans le dictionnaire des noms de lieux du Larousse. Selon Dauzat-Rostaing cela viendrait de *uc-éricum*, du préceltique *uc*, hauteur.

Dans une sentence arbitrale rendue par Guillaume, archevêque de Vienne, il ressort qu'en 1289 l'évêque de Viviers possédait le prieuré d'Uzer. Peut-être faut-il voir avec la présence d'un lieu de culte, d'une chapelle et de quelques habitations, le véritable début du village ?

Toutefois n'oublions pas que, vu sa situation, Uzer était un lieu de passage fréquenté depuis fort longtemps. Le quartier de l'Estrade tire son nom d'une voie romaine - la strada - et que sur les hauteurs de La Bastide, lieu stratégique, une garnison romaine surveillait les vallées. Lieu habité depuis des siècles Uzer n'a jamais trouvé une place importante au cours de son histoire.

## HISTOIRE DU MONUMENT AUX MORTS

Dans les registres paroissiaux d'Uzer, l'abbé LAROCHE, le curé résident, relate l'inauguration **du monument aux morts** érigé à la mémoire de nos soldats tombés au champ d'honneur au cours de la Grande Guerre 1914 – 1918.



*Le dimanche 27 septembre 1922 a été béni et inauguré le monument érigé en l'honneur des morts de la Grande Guerre. Étaient présents, le prêtre, le capitaine Codol, les députés Davier Vallat, grand mutilé de la guerre, et Valette-Vialard.*

*Le préfet (Jules Fuster) se rendant à Lablachère pour la même cérémonie a visité le monument, et c'est un conseiller de la préfecture qui a présidé à l'inauguration civile.*

*La cérémonie a commencé par la grand messe à 9 heures. L'inauguration civile a eu lieu à 12 heures. Une foule considérable venue des environs assistait à la cérémonie.*

*Tout s'est passé à souhait. La foule s'est retirée visiblement satisfaite."*

*Source: journal paroissial "En Route" N° 23, novembre 1959*

## COMMEMORATIONS

Le 11 novembre 2014 à Uzer: rassemblement en mémoire des soldats morts pendant la 1ère guerre mondiale.

Cérémonie du Centenaire à St Etienne de Fontbellon avec les communautés de communes du Vinobre et du Val de Ligne réunies.





## UZER AUTREFOIS

Première vue panoramique du village prise du haut de la colline du Rond de Guillemet



Le château avant sa restauration



**GRAND PACIFICATEUR  
LE GENERAL  
JOSEPH - ÉMILE MANGIN  
FUT AUSSI MAIRE D'UZER**



**Joseph - Emile MANGIN** est né le 19 mars 1867 à Ars sur Moselle. Il s'engage très tôt au service de la France. Les campagnes et les batailles qu'il a faites montrent à quel point servir la France était un idéal pour lui.

Les principales étapes de sa vie sont gravées sur sa tombe, au cimetière d'Uzer : Major à Saint - Cyr et école de guerre; Madagascar 1895 - 1896; Congo ex-Brazza en 1905; Maroc, 1907 - 1912; défense du Consulat de France à Casablanca; conquête de la Chaouïa; Chef de la mission française auprès du Sultan; défense de Fez en 1912; batailles des Ardennes, de la Marne et de l'Yser en 1914; bataille de Champagne en 1915 - 1917; batailles de Verdun et la Somme 1916 - 1917; batailles de l'Oise, de l'Ailette et de Champagne en 1918; mission militaire en Russie 1920; Commandant supérieur de la Région fortifiée des Alpes - Maritimes 1921 - 1924. Commandant du 15<sup>ème</sup> corps d'armée, 1924 - 1929.

Le Général MANGIN arrive à UZER en mars 1929, venant de Marseille où il était commandant du 15<sup>ème</sup> corps d'armée et s'installe au château acheté en 1925.

Il se fait vite remarquer par sa simplicité, sa gentillesse et sa serviabilité. Il visite les paysans et son amour pour les enfants, qu'il reçoit au château, est légendaire. Le Général s'intègre parfaitement et rapidement au pays, tant sur le plan communal, humain et paroissial.

Sollicité comme maire en 1929, il dotera le village de son premier réseau d'eau potable. Elu et réélu, il restera maire jusqu'à sa mort le 11 novembre 1941. Malgré la guerre, l'état français délègue pour ses obsèques des représentants, et Louis Vannière ancien combattant de 14 -18 prononce le discours de circonstance. Sa tombe se trouve à gauche en entrant, dans le coin du cimetière. Ce grand pacificateur fut encore le père de l'U.A.C.A , l'Union des Anciens Combattants de l'Ardèche.

*Léonce Fabregoule*

# Etat civil

## DECES 2013

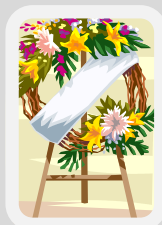
**22 Avril:** Héraclio GONZALEZ PEREZ, 88 ans à LARGENTIERE.

**23 Août :** Jean CELLIER, 93 ans, à ROCHER.

**24 Novembre :** François DEGOTTEX, 76 ans, à LYON.

**8 Décembre :** Bronislaw NIERADKA, 80 ans, à VALENCE.

**18 Décembre :** Robert MANZETTI, 79 ans, à MONTELIMAR.



## 2014

**16 Juillet :** Fortuné CHASTANIER, 84 ans, à AUBENAS.

**30 Juillet :** Lucette VEYRIN, épouse TOURRE, 86 ans, à VALENCE.

**20 Novembre:**  
Josette CARON,  
épouse JEANNIN,  
81 ans,  
à LARGENTIERE.



## MARIAGES

### 2013

**7 Septembre :**  
Thierry PAGENELLE et  
Brigitte RITZZO.

**21 Décembre :**  
Eric BARBIER et Véronique MEUNIER.



## NAISSANCES

### 2013

**16 Janvier :** Inès CHIBANE, à AUBENAS.

**3 Mars :** Nina ISSARTEL, à AUBENAS.

**28 Août :** Ilyana CUENIN-PETIT, à UZER.

**15 Octobre :** Tao BRIENTINI-MONDET, à AUBENAS.

### 2014

**1er Février :** Sasha DELATTRE , à UZER.

**20 septembre:** Selyna CHAMBON, à AUBENAS.



## Zoom sur..

### DJ STHEFF

**Stéphane Momenceau** est un personnage singulier que nous aimerions vous présenter.

Uzérois depuis 2001, il arrive du sud Parisien.

Stéphane est un érudit de musique sous toutes ses formes, dès que l'on parle animation musicale il est là avec son matériel, il concocte également des jeux musicaux aussi bien pour l'Association Uzer en Fête que pour toutes les autres demandes d'animation qui lui sont présentées.

Stéphane fait partie de la commission écoute de la radio associative "Fréquence 7" et présente une émission musicale diffusée tous les lundis à 21h et rediffusée le samedi à 17h.

Preneur de son, écrivain à ses heures, il est investi dans l'association "Joyeuse Audace Créations" organisatrice du Festival du Film Artisanal et Audacieux.

Nous pouvons le rencontrer quand il assure les remplacements à l'agence postale communale.

Il s'exprime aussi sur Facebook sous le surnom de Stephane Djstheff où la musique, les chats, l'humour ont une place importante.

Tout cela dans la plus grande simplicité, c'est Djstheff.



## AT HOME LA BASTIDE

L'association **At Home La Bastide** propose chaque année à Uzer des **concerts exceptionnels**. Kate Ladner, soprano et Nicholas Todorovic, baryton basse, professionnels de dimension internationale, y font partager leur amour de l'art lyrique et leurs talents. Les concerts ont lieu dans leur Bastide du XVIème construite sur l'emplacement d'une ancienne station militaire romaine. Ils sont suivis d'une dégustation de vins d'Ardèche proposée par un viticulteur invité.

Les 3, 4 et 5 octobre, les **Opéras d'automne** faisaient revivre arias et duos des compositeurs importants du Baroque au Romantisme, avec Stuart Wild au piano....

Le deuxième **concert traditionnel de Noël** a lieu les 19, 20, 21 et 22 décembre 2014.

Le **concert de printemps** aura lieu les 20, 21 et 22 mars et **celui d'été** les 21, 22 et 23 mai (un concert à 15h et un second à 19h ce jour là).

**Il est impératif de réserver ses places pour ces soirées rares et délicieuses.**

Tarif adultes: 22€, enfant: 5 et 8€.

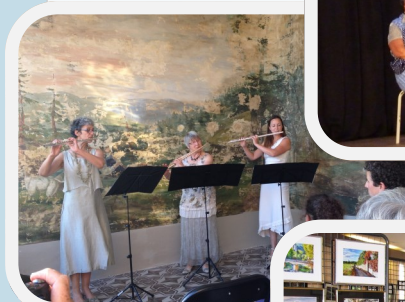
**Plus d'informations par téléphone au 06 46 86 60 38 ou sur le site <http://athomelabastide.com>**



## CHÂTEAU D'UZER

Les châtelains ont ouvert leurs portes cette année pour proposer des soirées :

- **1 soirée musicale** avec un trio flûtes, le 5 juin par l'*Ensemble Notos*.
- **2 soirées de théâtre** en plein air, les 13 et 14 juin avec les troupes *Les Pêts en Cœur* de Rocher et *L'Impromptu théâtre* de Jaujac.  
Soirées organisées avec *Uzer en Fête*.



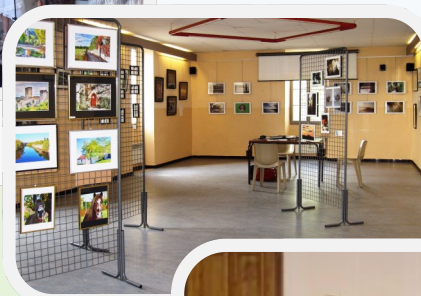
## LIGNE D'ARTS

Organisé par la communauté de communes du Val de Ligne, ce festival a la volonté de montrer toute la richesse des créateurs professionnels et amateurs du Val de Ligne.

Les lieux d'expression sont répartis sur l'ensemble du territoire avec naturellement une utilisation des lieux patrimoniaux remarquables, des locaux communaux mais aussi l'implication de privés comme les commerçants, eux aussi mobilisés pour accueillir des œuvres le temps du festival.

Dans le cadre de l'édition d'avril 2014, des uzérois ont exposé leurs photos (Jean-Marie et Colette Lecossois), leurs tableaux (Aleth Berthet), le groupe *Trio Erato* de Francis Fontaine a donné un concert à Prunet « *Chansons d'antan, d'avant-hier et d'hier.* » Des ateliers de déco-récup ont eu lieu chez *les Recyclarts*.

Le festival s'est terminé à Uzer le 27 avril dans la bonne humeur avec le concert festif du groupe *Stara Planina*.



# Les Associations

## ACCA

### Pourquoi une ACCA?

**Association communale type loi 1901**, elle est un acteur principal de la Fédération des chasseurs en lien direct avec la Préfecture et la Direction Départementale des Territoires.

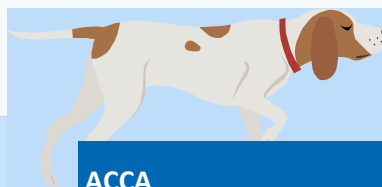
Elle a pour but d'assurer une bonne organisation technique de la chasse, de favoriser sur son territoire le développement du gibier et de la faune sauvage dans le respect d'un équilibre agro-sylvo-cygénétique, tout en respectant le plan de chasse et les plans de gestion fixés par le schéma départemental.

**L'ACCA d'Uzer** composée de 15 membres a fait le choix depuis 3 ans d'arrêter de lâcher du gibier de tir pour se tourner vers un programme de réimplantation du perdreau, au moyen de parcs de pré-lâchers et de souches sélectionnées, afin d'améliorer leur implantation et de les aider à se défendre des prédateurs.

**L'ACCA a un devoir de résultat** au niveau du « gros gibier », et des responsabilités au niveau des dégâts dans les cultures. Elle est financièrement solidaire pour l'indemnisation des dégâts (le montant des indemnisations étant réglé par la Fédération). Elle peut aussi être considérée comme responsable en cas d'accident de la route dans certaines conditions.

**La gestion de la population** et sa régulation ainsi que la surveillance et la mise en place de protections des cultures font partie du rôle d'une ACCA, ceci bien avant la période d'ouverture de la chasse.

**Résumé d'une année de chasse pour le « gros gibier »:** surveillance, mise en place de moyens de protection, régulation puis sanction financière ou non.



### ACCA

Président: Emmanuel Joly  
Téléphone: 04 75 36 46 65

### AUTOPIA

Association collégiale  
Michel Aicaguer: 06 13 62 16 35

### Bibliothèque L'oiseau Lyre

Président: Michel Créquy  
Téléphone: 04 75 36 89 91

### Le Sou des écoles

Président: Stéphane Bérard  
Téléphone: 04 75 39 84 02

### Les Amis d'Uzer

Président: Yves Aubert  
Téléphone: 04 75 35 37 82

### Uzer Dynamique

Présidente: Mireille Bier  
Téléphone: 04 75 36 97 10

### Uzer en Fête

Président: Jean-Marie Lecossois  
Téléphone: 04 75 39 01 97

### Quelques chiffres:

L'ardèche, c'est environ 19000 sangliers prélevés et 480 000€ de dégâts indemnisés la saison dernière.



Correspondante:  
Danièle Ogier  
Tél: 04 75 36 95 95



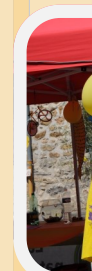
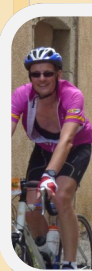
## L'ARDECHOISE

C'est bien plus qu'une simple manifestation cycliste (14 594 participants en 2014) et cela depuis 24 ans!

UZER est une des collectivités de l'Ardèche méridionale, qui fait partie de la boucle des Gorges (de 481 à 604kms, 8280 à 10520m de dénivelés, de 23 à 33 ascensions, sur 3 ou 4 jours randonnée) et qui voit passer environ 600 cyclos européens. Que de beaux échanges!

L'ARDECHOISE à Uzer n'est pas une association loi 1901, mais elle est sous couvert de l'Association UZER EN FETE qui gère la trésorerie. L'ensemble des associations d'Uzer donne un bon coup de main et les enfants de l'école participent également.

L'organisation est effectuée par les bénévoles qui accueillent dans notre village, décoré selon un thème, sur les couleurs de l'Ardéchoise (jaune : couleur du genêts, et violet : couleur de la myrtille)



## BIBLIOTHEQUE L'OISEAU LYRE

Président: Michel Crequy

**2014-2015: La bibliothèque est ouverte tous les mardis de 16h à 17h,**

(sauf pendant les vacances scolaires) et au mois de juillet.

La cotisation annuelle est de 6€ par famille.

**Vendredi 5 décembre 2014 à 18h,** une soirée contes pour enfants a été organisée, suivie d'une soirée contes pour adultes à 20h30 avec les conteuses et conteurs de la Salamandragore.



## AUTOPIA

**Autopia est une association loi 1901** à but non lucratif administrée en collégiale.

Les membres de cette assemblée partagent des valeurs égalitaires et le souhait de permettre à tout un chacun de s'investir et de participer à la vie du garage. Le maintien à la mobilité étant le fil conducteur du projet associatif construit autour de la volonté de travailler en commun avec le réseau alternatif local.

### Pourquoi venir à Autopia ?

- Bénéficier des conseils techniques d'un mécanicien expérimenté. Celui-ci apportera ses compétences afin d'établir le protocole de réparation et d'entretien pour donner à l'adhérent l'autonomie de la mise en œuvre.
- Comprendre et entretenir son véhicule pour anticiper la panne. Des ateliers éducatifs seront organisés.
- Favoriser l'entraide entre les adhérent(e)s. La bienveillance sera de mise entre tous.
- Partager et valoriser ses connaissances.

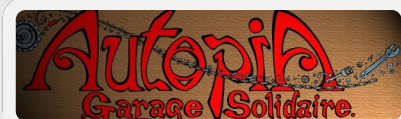
### Comment ça marche ?

Les usagers devront s'acquitter d'une adhésion annuelle de 10 euros qui leur donne droit de louer un poste de travail équipé pour 17 euros de l'heure. Accueillis par le mécanicien salarié de l'association, ils établissent un diagnostic sur leurs véhicules. Celui-ci les conseille sur les étapes d'entretien et de réparation et veille à leur bon déroulement. Toutes les pièces et ingrédients sont à la charge et à la discrétion de l'adhérent.

### Contact :

**Association AUTOPIA - La Faysse - 07110 UZER**

0613621635 - 09 50 96 34 80 [lautomobilitesolidaire@laposte.net](mailto:lautomobilitesolidaire@laposte.net)



durant 2 jours, dans la bonne humeur et une grande convivialité, tous ces cyclistes qui sont partis le matin (après déjà 1 jour de vélo dans les gambettes, car départ la veille de Saint Félicien) de : Privas, Alba la Romaine, Valvignières, Saint Remèze, Vallon Pont d'Arc, le défilé des gorges de Ruoms et souvent sous la chaleur. Que vous dire, ils arrivent tous assoiffés et affamés à Uzer!

**Tous les bénévoles** sont là, pour leur proposer gâteaux et spécialités du pays, clafoutis, flans de châtaignes, crème de marron et nougats. Sans oublier les fruits pour les désaltérer (melon, pastèque, pamplemousse, orange) et l'eau de Vals (la consommation est monstre). Ils sont ravis et repartent le ventre un peu plus plein pour affronter la dure montée vers Balazuc.

**Cette année, Uzer et la bonne participation des bénévoles ont été récompensés par une belle première place pour le circuit des gorges et une jolie prime. Cela est vraiment encourageant.**



## L'ARDECHOISE 2015

Elle est prévue du 17 au 20 juin mais elle passera à Uzer le jeudi 18 et le vendredi 19 juin.

Si vous avez des idées, que vous avez quelques heures innocupées, que vous êtes intéressés dans la préparation ou la participation de cette manifestation, venez nombreux et rejoignez nous.

# Les Associations



## LES AMIS D'UZER

L'association regroupe 94 adhérents, utilise la salle polyvalente pour des rencontres et jeux, les lundi après-midi sauf durant l'été et les jours fériés.

### Les activités en 2014

- 6 janvier : AG , Epiphanie
- 3 février : Crêpes pour tous
- 29 mars : Rencontre belote
- 14 avril : Premier loto
- 19 -24 mai : Voyage en Italie aux Cinq Terres
- 28 juin : Repas champêtre
- 20 septembre: Le Mastrou
- 20 octobre : Second loto
- 15 novembre : Un restau « Le Pélican »
- 31 décembre : Le réveillon du nouvel an



### Prévisions pour 2015

- 5 janvier : A.G, vote des quitus, élection du C.A pour 2 ans, puis du bureau exécutif.  
Dégustation de Galettes, photos des Reines et leurs Rois.

La suite du calendrier reste à préciser, des dates ont été envisagées. Le futur C.A devra se déterminer.



Contact :  
Le Président, Yves AUBERT  
Téléphone: 06 30 88 73 13  
Email: [aubert.mairieuzer@gmail.com](mailto:aubert.mairieuzer@gmail.com)

## UZER DYNAMIQUE



Après une pause estivale, les cours de **gymnastique d'entretien**, organisés par l'association UZER DYNAMIQUE ont repris le 16 septembre.

### LES COURS

Gymnastique d'entretien et d'expression (step, élastiques, poids, ballon).

**Quand ?** les mardi de 10H30 à 11H30, sauf pendant les vacances scolaires.

**Où ?** à la salle polyvalente d'UZER.

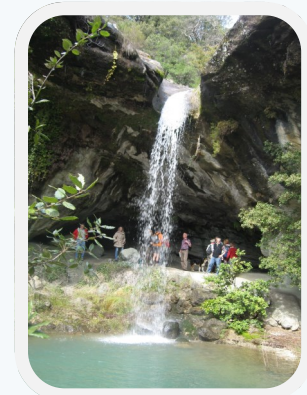
Ils sont dispensés par une animatrice sportive, Stéphanie TOULOUZE, formée par la fédération française SPORTS POUR TOUS.

### ADHESION

- Contact : Mireille BIER, présidente, tél : 04 75 36 97 10
- Colette LECOISSOIS, trésorière, tél : 04 75 39 01 97

### L'ASSOCIATION ORGANISE

- un concours de tarot en février
- un concours de pétanque en juin.



### AUTRE ACTIVITE proposée par UZER DYNAMIQUE : LA MARCHE

Durée des balades, environ 2H30 à 3H.

Activité ouverte à tous, pas de licence ni de cotisation.

### FETE DE LA RANDONNEE

Cette année elle se déroulera à Ailhon les 23 et 24 mai et rassemblera les communautés de communes du Val de Ligne et du Vinobre.

Samedi 24 : activités sportives (randonnée d'Uzer à Ailhon prévue, avec pique nique), dîner et bal en soirée.

Dimanche 25 : animations, orientation, découverte vélos électriques, marché...

# Les Associations

## UZER EN FÊTE

L'assemblée générale du 30 novembre a permis l'élection du nouveau bureau.



Président: Jean-Marie Lecossois  
tél: 04 75 39 01 97  
Secrétaire: Francis Fontaine  
Trésorier: Jean-Pierre Gouard

Bernard Chabrol a été chaleureusement applaudi et remercié pour 20 ans de présidence de l'association.

De nombreuses activités tout au long de l'année.



Des cours de danse country et line danse à la salle polyvalente.

- Niveau intermédiaire tous les lundis de 19h30 à 21h.
- Niveau débutant tous les jeudis de 19h00 à 20h15

Animatrice Sylvie Réau, contact: [sylvie.reau07@orange.fr](mailto:sylvie.reau07@orange.fr)

## Animations Ponctuelles réalisées en 2014

- Dimanche 20 Avril:  
chasse aux œufs de Pâques  
42 enfants
- Samedi 3 mai:  
pétanque  
36 équipes
- Vendredi 13 Juin, Samedi 14 Juin :  
théâtre de verdure au Château d'Uzer
- Samedi 5 Juillet:  
fête du village  
repas 84 convives
- Dimanche 6 Juillet:  
vide-greniers et pétanque  
19 équipes
- Samedi 26 Juillet:  
théâtre de verdure à l'aire de loisirs  
98 spectateurs
- Samedi 23 Août:  
pétanque semi-nocturne  
16 équipes



Uzer en Fête, c'est aussi une participation avec des bénévoles et les autres associations à l'Ardéchoise, à la vente des brioches, au Téléthon et au Noël des enfants. A NOTER: cours de secourisme en 2015 !

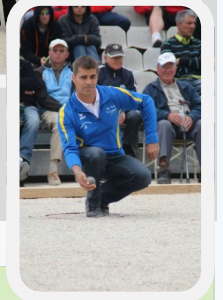




## Des champions !

### CHAMPIONS DE PETANQUE

Suite à leur titre de champions d'Ardèche à Aubenas, les **sapeurs pompiers** ont représenté notre département pour le championnat de France de pétanque en triplette à Charleville Mézières dans les Ardennes. Ils se sont inclinés au bout de neuf parties, sur deux jours, en finale contre les champions de France en titre, l'équipe des Pyrénées. Un peu de déception pour nos Ardéchois qui ont tout de même reçu la médaille d'argent ! Bravo Denis !



### CHAMPIONS DU RECYCLAGE

Les Recycl'arts œuvrent depuis janvier 2010 pour la réduction des déchets, en donnant une seconde vie à tous vos objets et meubles « encombrants ».

Vous pouvez les leur apporter pendant les heures d'ouverture. Ils viennent aussi les collecter gratuitement chez vous. Dans leurs deux boutiques à Largentière et à Uzer (à la sortie du village direction Alès), vous trouverez toutes sortes d'objets et de l'électroménager remis en état à prix très intéressant.

Ils organisent des ateliers, événements, projections de films... dans leur Espace Associatif à Uzer.

Consultez notre programme sur [lesrecyclarts.blogspot.fr](http://lesrecyclarts.blogspot.fr)

N'hésitez pas à aller les rencontrer et pourquoi pas devenir bénévole aux Recycl'arts?

- **Horaires d'ouverture :**

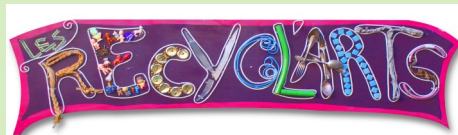
- Mardi : 9h-13h,

- Mercredi : 14h-18h,

- Samedi : 9h-13h et 14h-18h30

- **Tel : 04 26 62 28 28**

- **Mail : [lesrecyclarts@yahoo.fr](mailto:lesrecyclarts@yahoo.fr)**



### CHAMPIONS DE LA FETE DE QUARTIER

**Quarantième anniversaire de la fête des voisins et amis au quartier de Morte Mérie**

La première fête des voisins, n'aurait-elle pas son origine

à Uzer, au quartier de Morte Mérie ? En tout cas, cela dure depuis 40 ans sans interruption depuis le samedi 3 août 1974. Ce jour-là, par une journée estivale très ensoleillée, Léonce Fabregoule réunissait une soixantaine de voisins et d'amis pour un premier méchoui afin de créer un lien d'amitié entre les personnes du quartier. Avec persévérance, accompagné d'évènements heureux ou tristes, 2014 est arrivé.

Aussi le 2 août dernier la fête fut joyeuse et détendue, accompagnée d'un repas amélioré et du champagne, bu avec modération. Avant les agapes, Léonce Fabregoule a fait l'historique de la fête, nommé les 26 personnes décédées au cours des quatre décennies, puis a remercié les bénévoles.

Pour marquer cet évènement chacun des 62 participants a reçu un stylo gravé, en souvenir de cette journée mémorable. En attendant les 50 ans, rendez-vous a été donné pour ... l'an prochain.



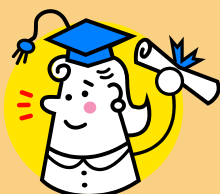
## Concours photo: à vos appareils !

Ce numéro d'UZER INFO a été réalisé grâce à de multiples intervenants.  
Nous avons réuni les capacités et talents de chacun.  
On vous prie d'être indulgent !



La couverture du prochain numéro comportera une photographie.  
Elle devra traduire l'aspect attractif et valorisant ou surprenant de notre bourgade.  
Donc, à vos appareils et épatez nous.

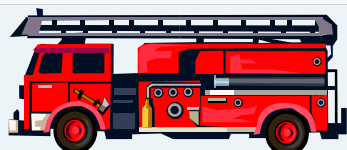
Le support devra être numérique, en format JPEG et se situera entre 500 ko et 2 Mo.  
A nous transmettre par email ou sur un support USB.



Réalisez de beaux clichés et nous les diffuserons.  
Faites nous parvenir vos réalisations avant le 01 septembre 2015.  
Les photos primées seront récompensées.

Contact: J.M Lecossois, 04 75 39 01 97 ou [jeanmarie.lecossois@sfr.fr](mailto:jeanmarie.lecossois@sfr.fr)

## Infos pratiques ! Numéros d'urgence



- POLICE SECOURS : 17
- POMPIERS : 18

- SAMU ou MEDECIN DE GARDE : 15
- PHARMACIES DE GARDE : 15, 17, ou 18
- Centre anti poison Lyon : 04 72 11 69 11
- Centre des grands brûlés Lyon : 04 72 11 75 98

- SAMU social : 115
- Croix Rouge : 01 44 43 11 00
- SOS décès : 08 00 04 90 49
- Médiateur de la république  
Tribunal d'Instance Aubenas 04 75 39 11 31

- Allo enfance en danger : 119
- Allo maltraitance personnes âgées: 3977
- SOS conjugales, femmes battues : 3919
- SOS viols femmes : 08 00 05 95 95
- SOS jeunes violentés : 0808 807 700
- Drogues info service : 0 800 23 13 13  
Avec un portable: 01 70 23 13 13
- Ecoute alcool : 0 980 980 930
- Ecoute Cannabis : 0 980 980 940
- Sida info service : 0 800 840 800  
(gratuit à partir d'un poste fixe 7j/7 24h/24)
- SOS amitié (Lyon) : 04 78 29 88 88
- Ambroisie info et signalement : 0 972 376 888
- Urgences EDF : 09 72 67 50 07
- Urgences GDF : 08 10 43 30 26

## Les services utiles

- Préfecture , rue Pierre Filliat, 07007 Privas  
Téléphone : 04 75 66 50 00
- Sous-Préfecture, 23 rue Camille Vielfaure  
07110 Largentière, Téléphone : 04 75 89 90 90
- C.P.A.M 56, bd du Maréchal Leclerc , 07200 Aubenas  
Téléphone : 36 46
- CAF, 56 bd Maréchal Leclerc , 07200 Aubenas

## L'école

Maternelle et élémentaire  
Le village, 07110 Uzer  
Nombre d'élèves : 24  
Maternelle petite, moyenne, grande section, CP, CE1  
Téléphone : 04 75 36 91 33  
Cantine – garderie 04 75 36 87 59  
Adresse e-mail : [Ce.0070231N@ac-grenoble.fr](mailto:Ce.0070231N@ac-grenoble.fr)

## L'agence postale

La Faysse, 07110 Uzer.  
Ouverte du lundi au samedi de 09h00 à 12h00  
Tel : 04 75 36 24 32

## Les Commerces

- **Alimentation Proxi**  
La Faysse, 07110 Uzer  
Téléphone : 04 75 38 06 88
- **Pizzeria Chez Chris**  
La Faysse, 07110 Uzer  
Téléphone : 04 69 22 27 60
- **Coiffeur O'pigment D'art**  
La Faysse, 07110 Uzer  
Téléphone : 04 75 36 28 47
- **Hôtel restaurant La Châtaigneraie**  
Route départementale 104  
Téléphone : 04 75 36 80 01
- **HMF Martin**  
104 rd Beaume Giraud, 07110 Uzer  
Téléphone : 04 75 36 99 55
- **Marbrerie Augusto**  
La Prade, 07110 Uzer  
Téléphone : 04 75 36 82 55
- **La Cerise sur le Château**  
Château d'Uzer  
Objets insolites, antiquités, trouvailles  
et créations textiles  
Boutique ouverte à la demande sur appel  
au 04 75 36 89 21

## La santé à UZER

**Ostéopathe:** Mathilde Callot, Place de la mairie, 07110 Uzer  
Téléphone : 04 75 39 19 85

## Démarches administratives possibles en mairie

- Extrait d'acte de naissance
- De mariage
- De décès
- Carte d'identité
- Déclaration de naissance
- Déclaration de décès
- Dossier de mariage
- Déclaration de PACS
- Certificat de concubinage
- Reconnaissance avant naissance
- Duplicata du livret de famille
- Autorisation de sortie du territoire
- Inscription sur les listes électorales
- Certificat d'hérédité
- Légalisation de signature
- Cimetière, concession, columbarium
- Baptême républicain
- Carte grise
- Certificat de non-gage

### **LA MAIRIE**

Le village - 07110 UZER  
Téléphone : 04 75 36 87 59  
Courriel :  
[ma-uzer@inforoutes-ardeche.fr](mailto:ma-uzer@inforoutes-ardeche.fr)

### **HORAIRES D'OUVERTURE**

Lundi de 14h00 à 17h00  
Mercredi de 09h00 à 12h00  
Jeudi de 14h00 à 18h00  
Le maire Jean Monnier et les adjoints  
vous reçoivent sur rendez-vous

UZER: Superficie 4 km<sup>2</sup> - Altitude moyenne : 160 m  
Membre de la Communauté de communes du Val de Ligne.

Population : 450 h  
105 habitants au Km<sup>2</sup>